

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	24.06.2019	15h00		DEF

Auteur(s) : Conseil d'État		Lié à :(obligatoire) ad 19.157
Titre : Amendement au postulat de la commission de gestion 19.157, du 18 juin 2019, Extension de l'installation de panneaux photovoltaïques à toutes les toitures du CPLN		
Contenu :		
<p><i>Le texte du postulat est modifié comme suit :</i></p> <p>Le Conseil d'État est prié d'étudier la faisabilité et la rentabilité d'une extension <u>des installations</u> de panneaux photovoltaïques (<u>suppression de : à l'ensemble des bâtiments du CPLN, afin de saisir l'opportunité de leur excellente exposition</u>), <u>sur les bâtiments de l'État qui présentent une bonne exposition</u> et (<u>suppression de : de leur</u>) une grande surface de toiture (<u>suppression de : et des travaux en cours</u>).</p>		
Motivation (facultatif) :		

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :